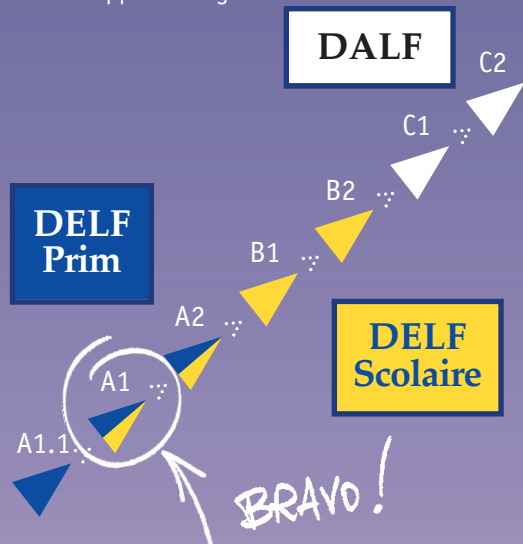


Une large gamme de diplômes de français langue étrangère est proposée par le ministère français de l'Éducation nationale pour valider les compétences en français, depuis les premiers apprentissages jusqu'aux niveaux les plus avancés.

Ils accompagnent les candidats tout au long de leur apprentissage.



www.ciep.fr

Inscription

Pour inscrire votre enfant, connaître les dates des sessions et les tarifs, il convient de prendre contact avec le professeur de votre enfant ou les centres d'examen agréés (alliances françaises, instituts français ou centres culturels français).

Pour plus d'informations :

www.ciep.fr/delfdalf/delf-prim/

Cadre réservé à l'établissement



Centre international d'études pédagogiques
Département évaluation et certifications

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex – France

Téléphone : 33 (0)1 45 07 63 47

Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 56

Site internet : www.ciep.fr – Courriel : delfprim@ciep.fr

Le DELF Prim

Mon 1^{er} diplôme de français

*Je parle français !
Moi aussi !*



Votre enfant a entre 8 et 12 ans et apprend le français.

Le DELF Prim sera son 1^{er} diplôme de français.

Le DELF Prim est un **Diplôme d'études en langue française** délivré par le ministère français de l'Éducation nationale.

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public de ce ministère, en assure la gestion pédagogique et administrative.

Le DELF Prim se décline en 3 niveaux : A1.1, A1 et A2 correspondant au *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*.

DELF Prim
A1.1

▶ DELF Prim
A1

▶ DELF Prim
A2



Le professeur de votre enfant pourra vous dire à quel niveau l'inscrire.

Pourquoi proposer le DELF Prim à votre enfant ?

C'est l'occasion pour lui de montrer ses compétences en français, d'être récompensé de son travail à l'école et de s'habituer à passer un diplôme dès le début de son apprentissage du français.

Vous accompagnerez ainsi ses progrès et vous le préparerez à passer les différents niveaux du DELF tout au long de sa scolarité.

Comment se passe l'examen ?

Pendant les épreuves, votre enfant est mis en confiance.

Les supports, très ludiques, ont été réalisés par une illustratrice spécialiste des livres de jeunesse. Les thèmes abordés concernent l'environnement familial de l'enfant, comme sa famille, ses loisirs et l'école.

Le professeur de votre enfant pourra vous dire à quel diplôme il est en mesure de se présenter et ne le mettra pas en situation d'échec.



Le jour de l'examen

Votre enfant passe une épreuve collective avec un livret d'activités en couleur sur lequel il répond à des questions :

de compréhension orale :

comprendre une instruction simple, une consigne, une description, des chiffres.



de compréhension écrite :

comprendre une information simple, un texte court, un message ou une carte postale.

d'expression écrite :

écrire des informations personnelles, compléter un message ou une histoire simple.



Et une épreuve individuelle **d'expression orale**, qui dure **15 minutes** maximum.

L'enfant est alors invité à parler de lui, à raconter une histoire d'après des images et/ou à dialoguer dans le cadre d'un jeu de rôle.